

Rapport d'Orientation Budgétaire

Année 2024

L'environnement de la collectivité

Source: Banque de France	2019	2020	2021	2022	2023	2024 (prev)
Inflation	1,1 %	0,5%	2,1 %	6 %	5,7 %	2,5 %
Tx croissance PIB	1,5%	- 7,9%	6,8 %	2,6 %	0,8%	0,8 %

L'environnement économique de la collectivité:

La crise énergétique et l'inflation par les coûts de production devraient marquer le pas en 2024.

La Loi de Finances 2024:

- Reconduction du dispositif du « filet de sécurité » pour limiter la hausse du coût des énergies des collectivités: prise en charge de 50% de la hausse au-delà du seuil de +40% des recettes de fonctionnement,
- Le « Fond Vert », enveloppe de subventions DSIL à orientation transition environnementale (augmentation à 2,5 Mds €),
- Une revalorisation moins forte des bases de fiscalité locale à hauteur de +3,8% (+7,1% en 2023),
- Prévoit une revalorisation de la DGF à +4,2% pour tenir compte de l'inflation, (+320 M€)

A noter sur les flux financiers avec l'extérieur:

Arche Agglomération:

- En dépenses, le transfert de l'excédent d'assainissement est terminé en 2023, soit la totalité des 574 000 €, qui ne pèsera plus sur le budget communal à compter de 2024.
- En recettes, la contribution de Solidarité Communautaire (env 17 000 €).

Le Département:

- Investissement gymnase J. Baker: 4^{ème} et dernière tranche à payer (117 649 €). Le Département participe au fonctionnement pour les créneaux collégiens (12,50 € / heure),
- Fond Départemental de péréquation de la TP, désormais en dotation annuelle (26 500 €),
- Fond Départemental de péréquation de la taxe additionnelle mutations, désormais aussi en dotation annuelle (45 215 €),
- Pour rappel, toujours dotation forfaitaire voirie annuelle (17 047 €)

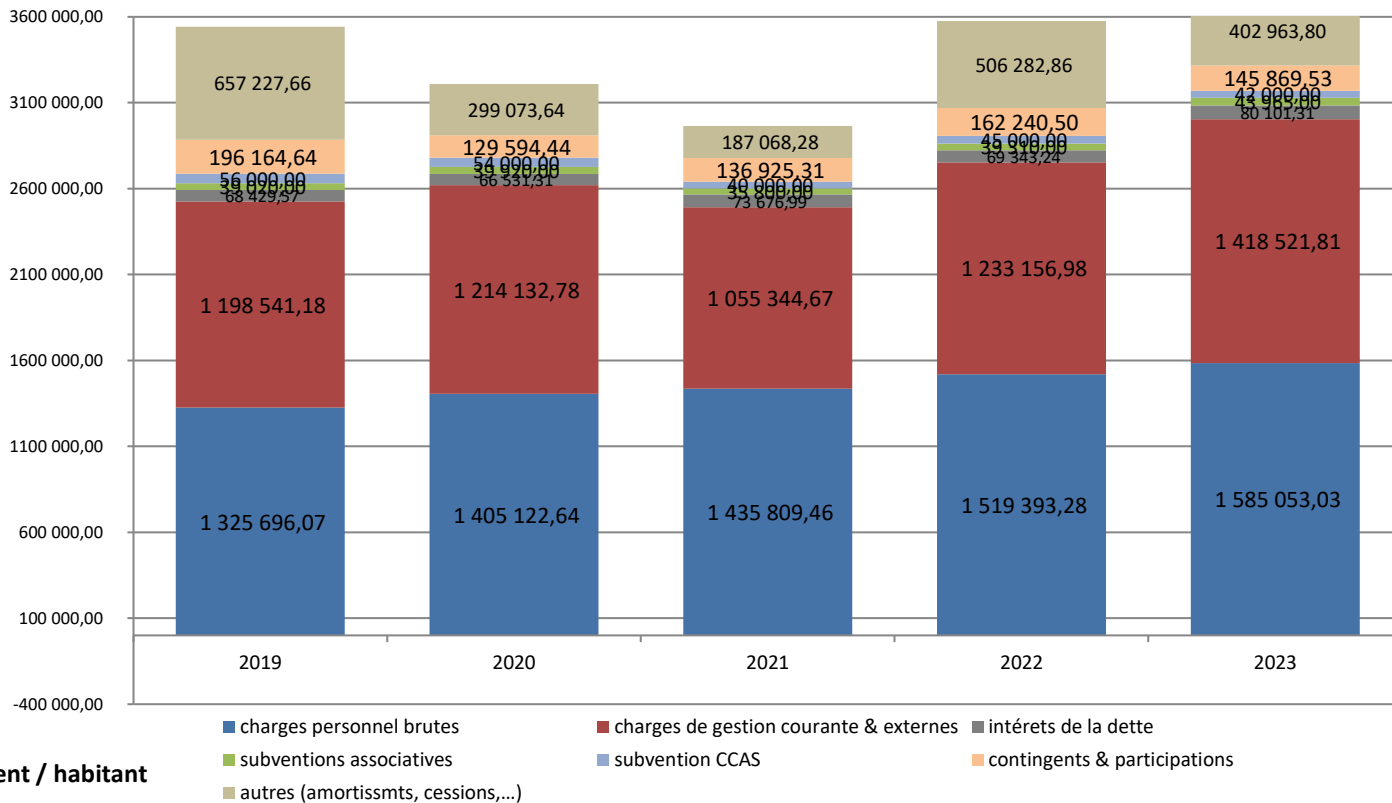
Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses progressent

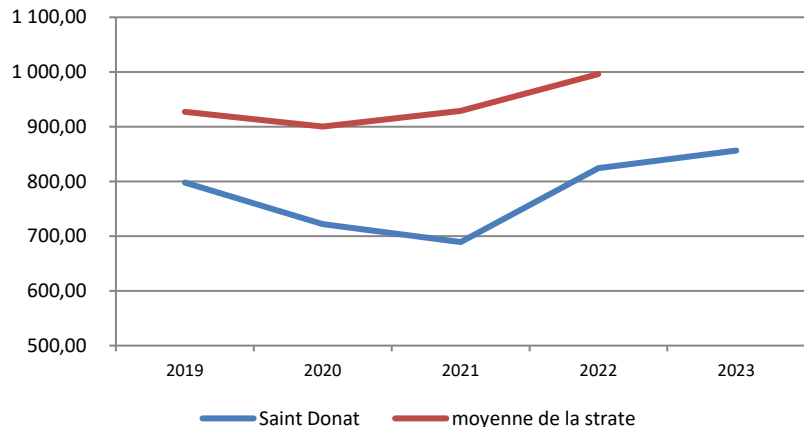
Depuis 2022 les dépenses de fonctionnement ont repris un rythme d'augmentation. On note que ce sont les charges de gestion courante qui progressent le plus.

Et pourtant, Saint-Donat continue de dépenser moins que la moyenne par habitant... (écart d'environ 200€)

Pour une population 2022 de 4 338 habitants, cela représente 867 600 € !



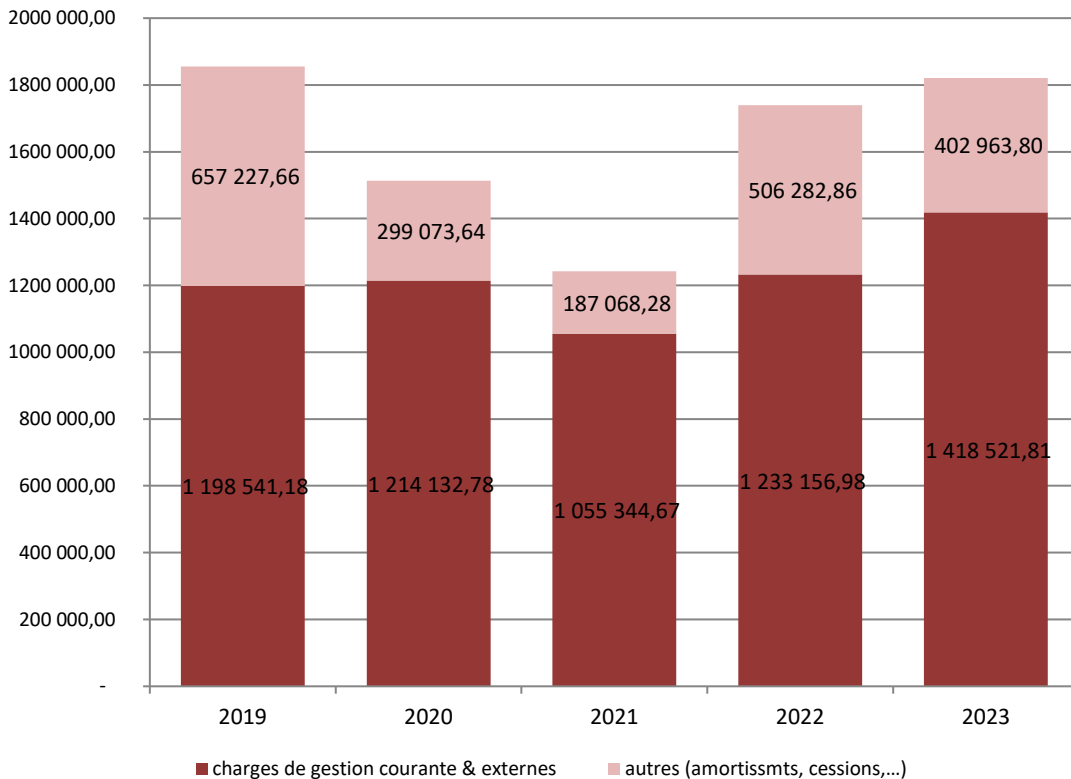
Dépenses de fonctionnement / habitant



	3 344 914,48	3 092 924,55	2 964 624,71	3 574 726,86	3 718 474,48
charges totales	3 344 914,48	3 092 924,55	2 964 624,71	3 574 726,86	3 718 474,48
charges personnel brutes	1 325 696,07	1 405 122,64	1 435 809,46	1 519 393,28	1 585 053,03
charges de gestion courante & externes	1 198 541,18	1 214 132,78	1 055 344,67	1 233 156,98	1 418 521,81
intérêts de la dette	68 429,57	66 531,31	73 676,99	69 343,24	80 101,31
contingents & participations	196 164,64	129 594,44	136 925,31	162 240,50	145 869,53
subventions associatives	39 020,00	39 920,00	35 800,00	39 310,00	43 965,00
subvention CCAS	56 000,00	54 000,00	40 000,00	45 000,00	42 000,00
autres (amortissements, cessions,...)	657 227,66	299 073,64	187 068,28	506 282,86	402 963,80

Les dépenses de gestion courantes

Les dépenses de gestion courante (hors personnel)



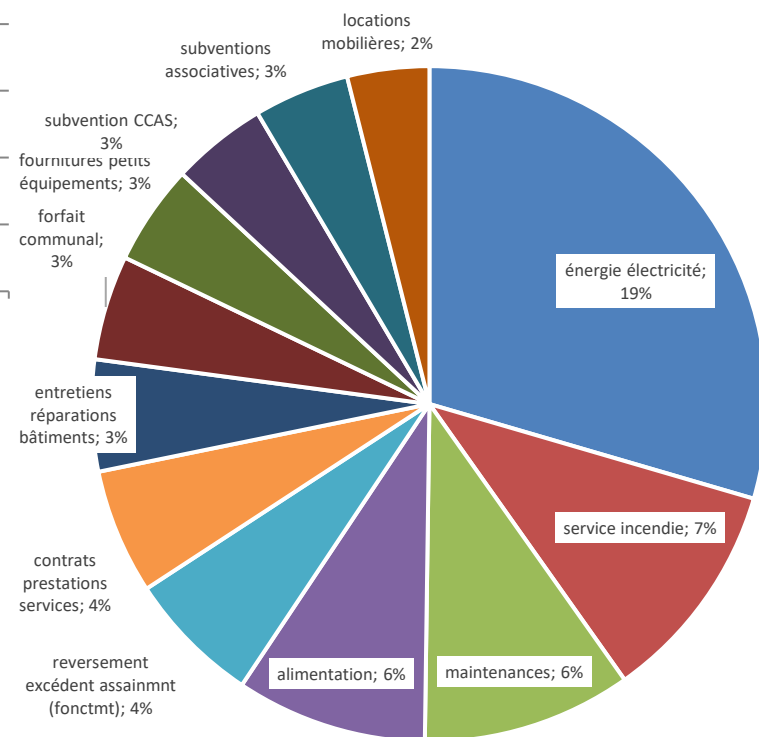
Depuis 2021 les dépenses de gestion courante sont reparties sur un rythme de progression.

Malheureusement sans grande surprise:

- choc inflationniste et des énergies
- nouvelles charges dont gymnase J. Baker

A surveiller, même si nombre de dépenses sont contraintes (normes, tarifs).

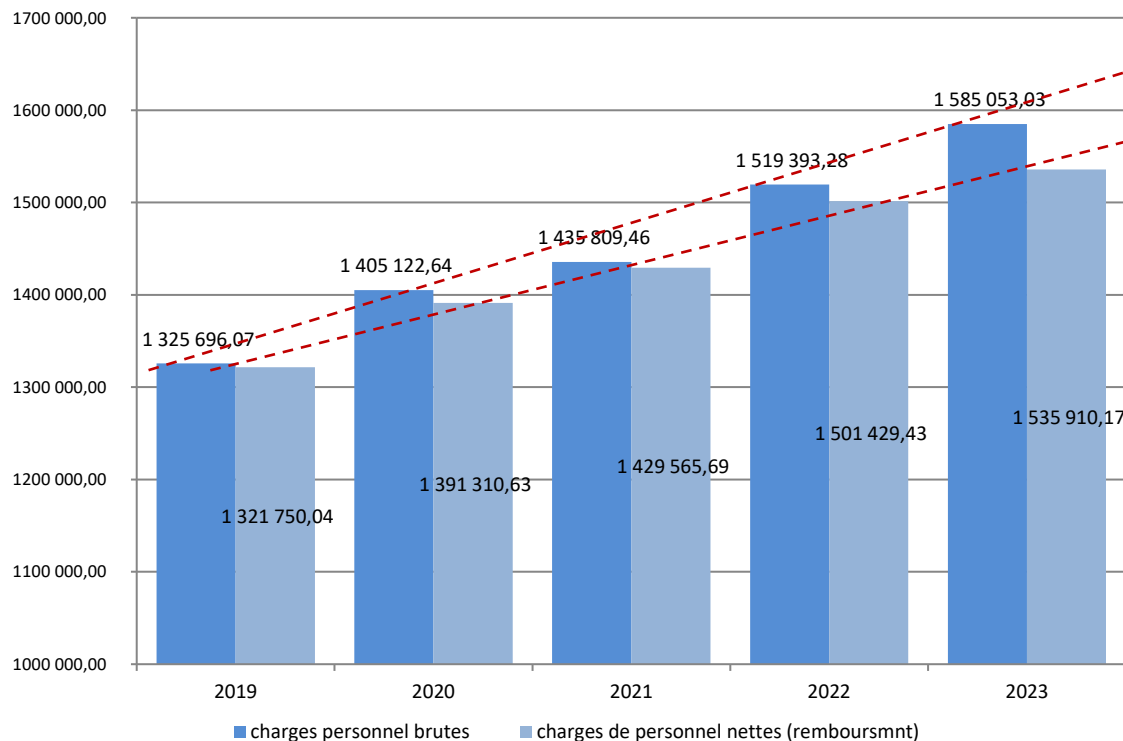
les premiers postes des dépenses courantes (hors personnel)



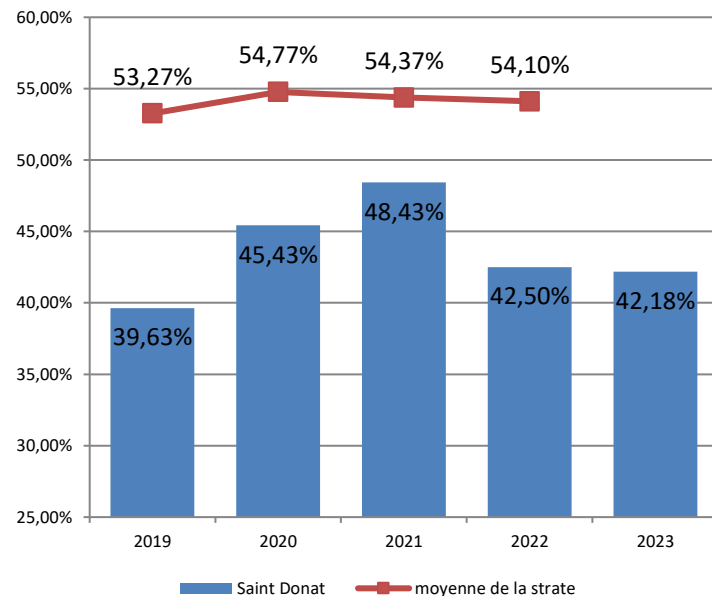
Ces 13 premiers postes de dépenses représentent 63% des dépenses courantes (chap 011 + chap 65).

Ces postes totalisent 918 000 € environ.

Les dépenses de personnel



Dépenses de personnel / Dépenses totales de fonctionnement



A raison de +65K€/an en moyenne entre 2019 et 2023, ces dépenses paraissent difficiles à contenir, les augmentations ayant été subies.

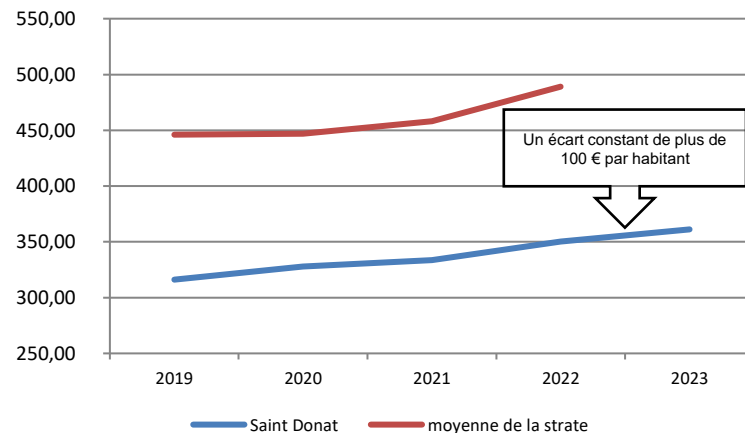
Il est important de distinguer la dépense brute de la dépense nette (remboursements pour absences). Sur cette dernière la progression suit un rythme moins élevé.

En 2024 il faut s'attendre à une augmentation du même ordre, vu les mesures gouvernementales (SMIC, point indice +5), et le poste supplémentaire espaces verts.

Pourtant la commune se situe là aussi nettement en dessous des moyennes comparables (plus de 100€ d'écart par habitant).

Pour une population 2022 de 4 338 habitants, cela représente plus de 500 000 € en dessous des communes comparables.

Dépenses de personnel / habitant



Les recettes de fonctionnement

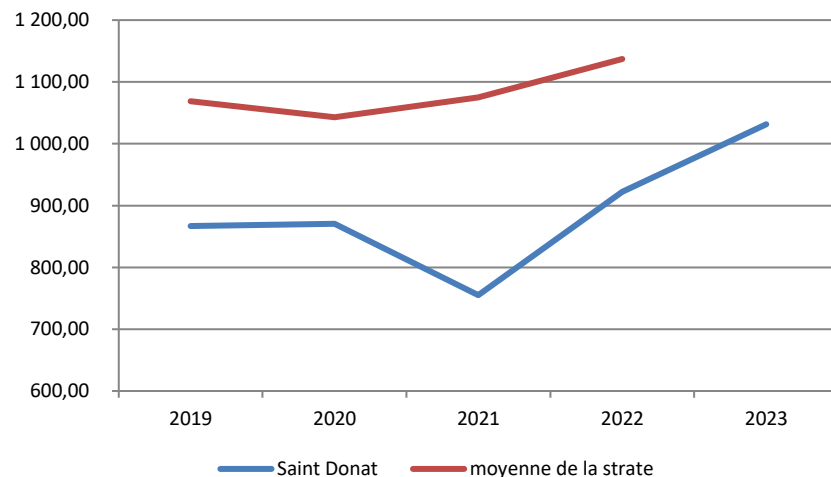
Les recettes amorcent un rattrapage

Sur la durée, hors opérations comptables d'ordre (amortissements, etc), les recettes évoluent certes, mais modérément, et insuffisamment.

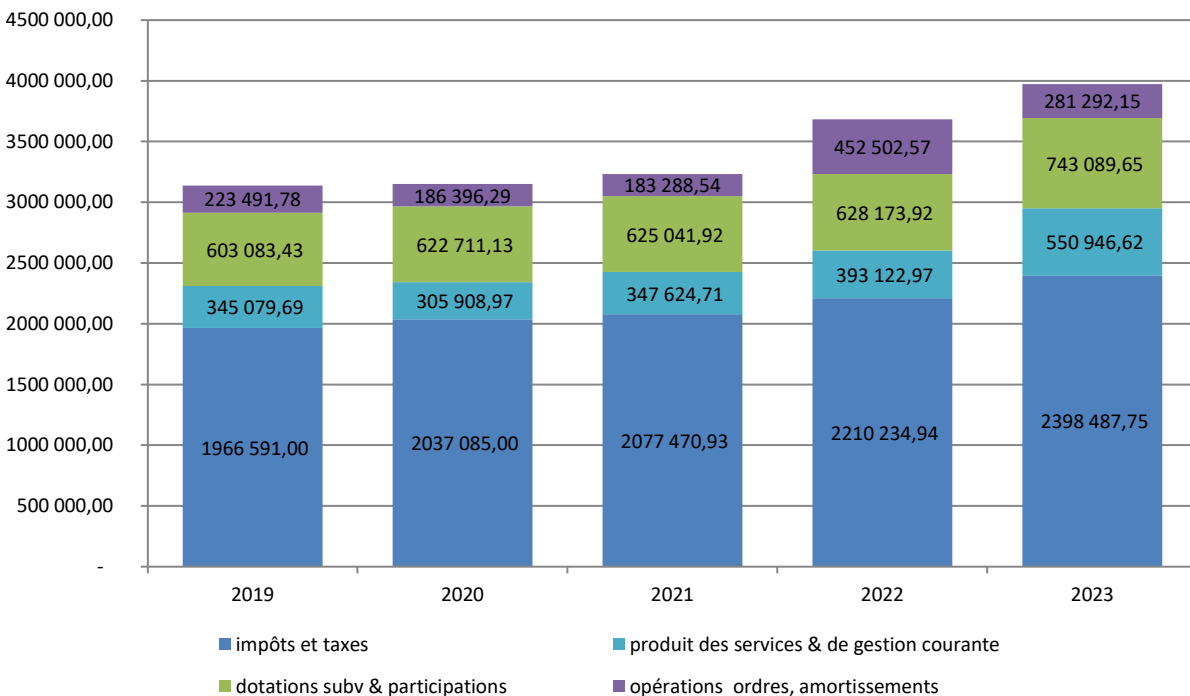
Toutefois à partir de 2023 on note une nette progression des recettes, de l'ordre de 500K€.

Cette progression est salutaire mais en l'état doit être complétée par une modération des dépenses (d'investissement surtout) pour retrouver un équilibre d'autofinancement sur le moyen terme.

Recettes de fonctionnement / habitant



Les recettes de fonctionnement



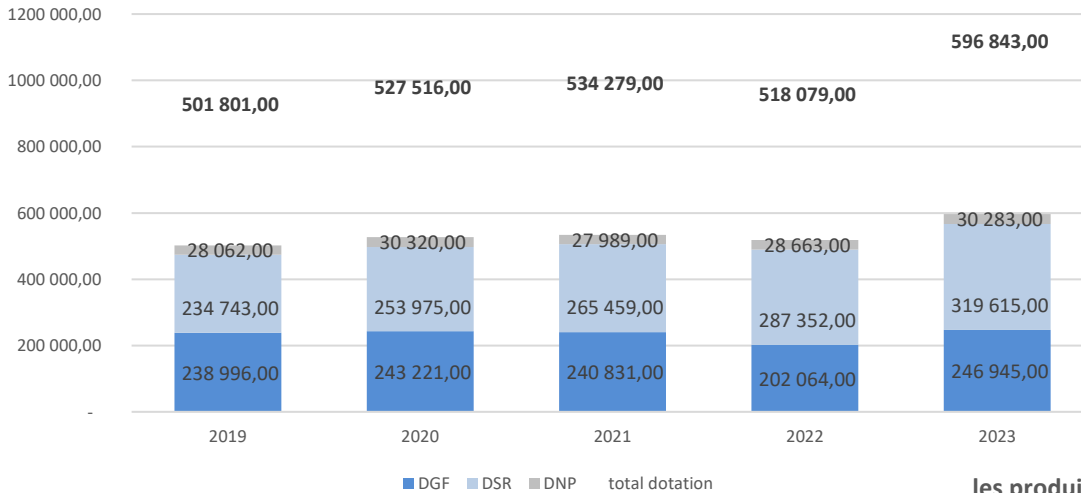
Saint-Donat rattrape un peu son retard depuis 2021, mais l'écart avec les communes comparables demeure à environ 200€ par habitant.

A raison de 4 338 habitants en 2022, cela représente le même écart que pour les dépenses (867 600 €).

On note le creux de 2021, lorsque la plupart des communes ont « compensé » la perte de TH par des augmentations de fiscalité, ce que Saint-Donat n'a pas fait.

Les recettes de fonctionnement

évolution des dotations



Les dotations progressent même si c'est une recette particulièrement peu dynamique. La revalorisation annoncée par le Gouvernement en 2023 a bien été effective.

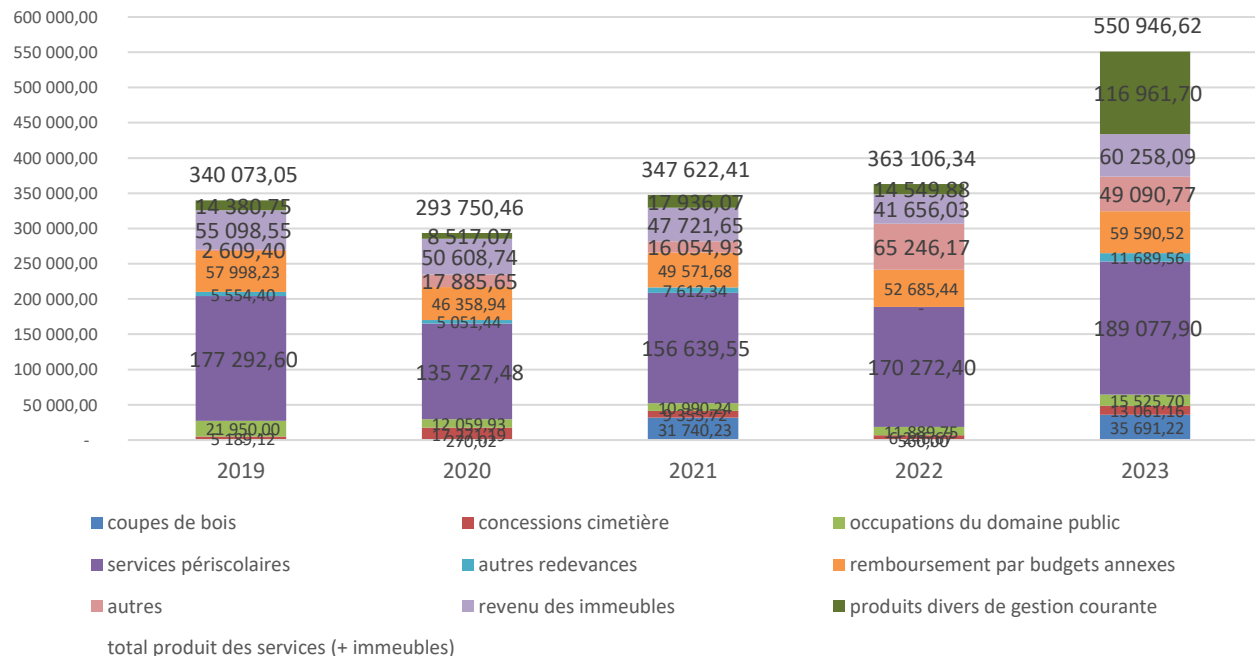
La nette amélioration 2023 est due à

- la progression sur les recettes périscolaires
- un remboursement de sinistre (grêle)
- le paiement du solde restant à courir du contrat copieur par le nouveau prestataire
- la remise en location de l'appartement 2e étage Aragon à la rentrée 2023.

Les ressources propres hors fiscalité s'améliorent

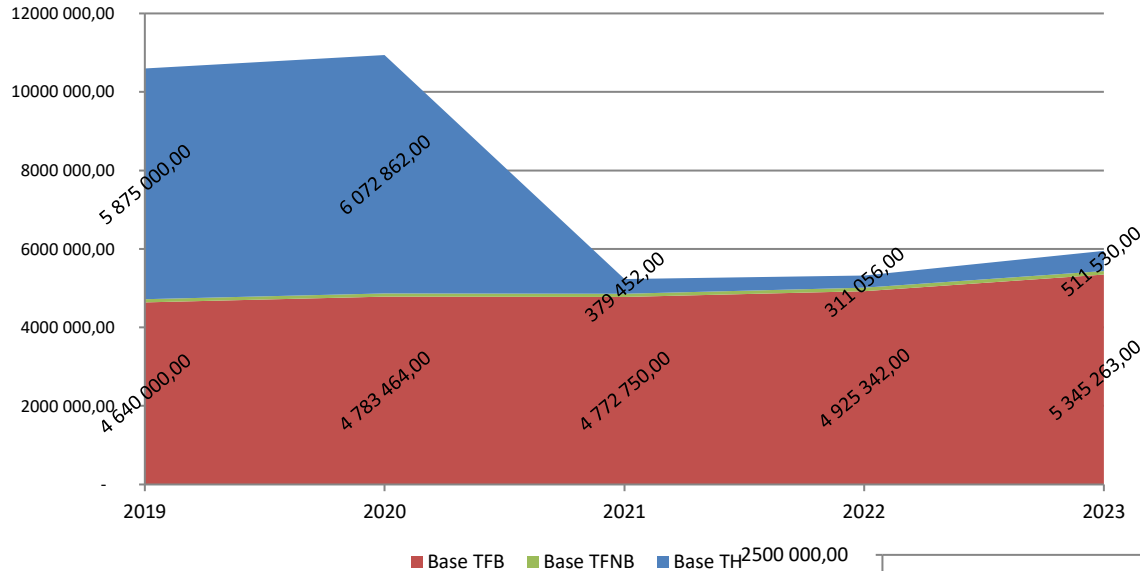
C'est le fait des dotations d'Etat, mais également de la dotation de solidarité communautaire, et de la compensation par l'Etat des exonérations de TH.

les produits des services et revenus des immeubles



Les recettes fiscales

bases fiscales



Les bases fiscales sont désormais de l'ordre de 6M€ contre 11,2 M€ avant la réforme TH.

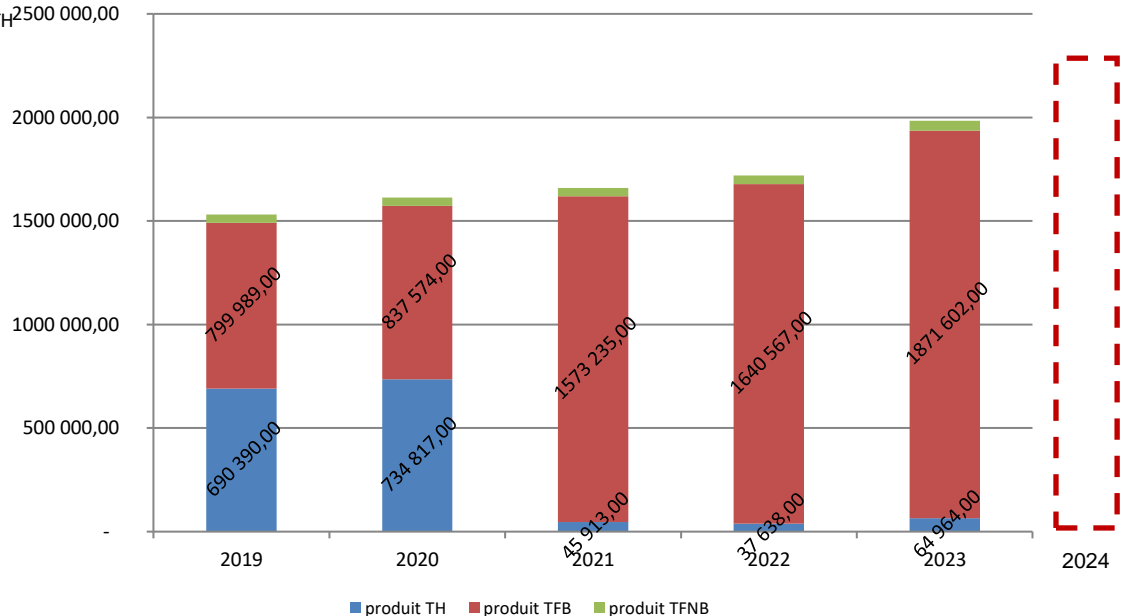
Seuls les propriétaires sont les contributeurs fiscaux des communes, avec le transfert de l'ex-part départementale de la TFB.

En 2023, les taux d'impôts communaux qui n'avaient pas augmentés depuis 11 ans ont du être mis à jour.

L'impact sur le produit fiscal 2023 a été du à l'effet base.

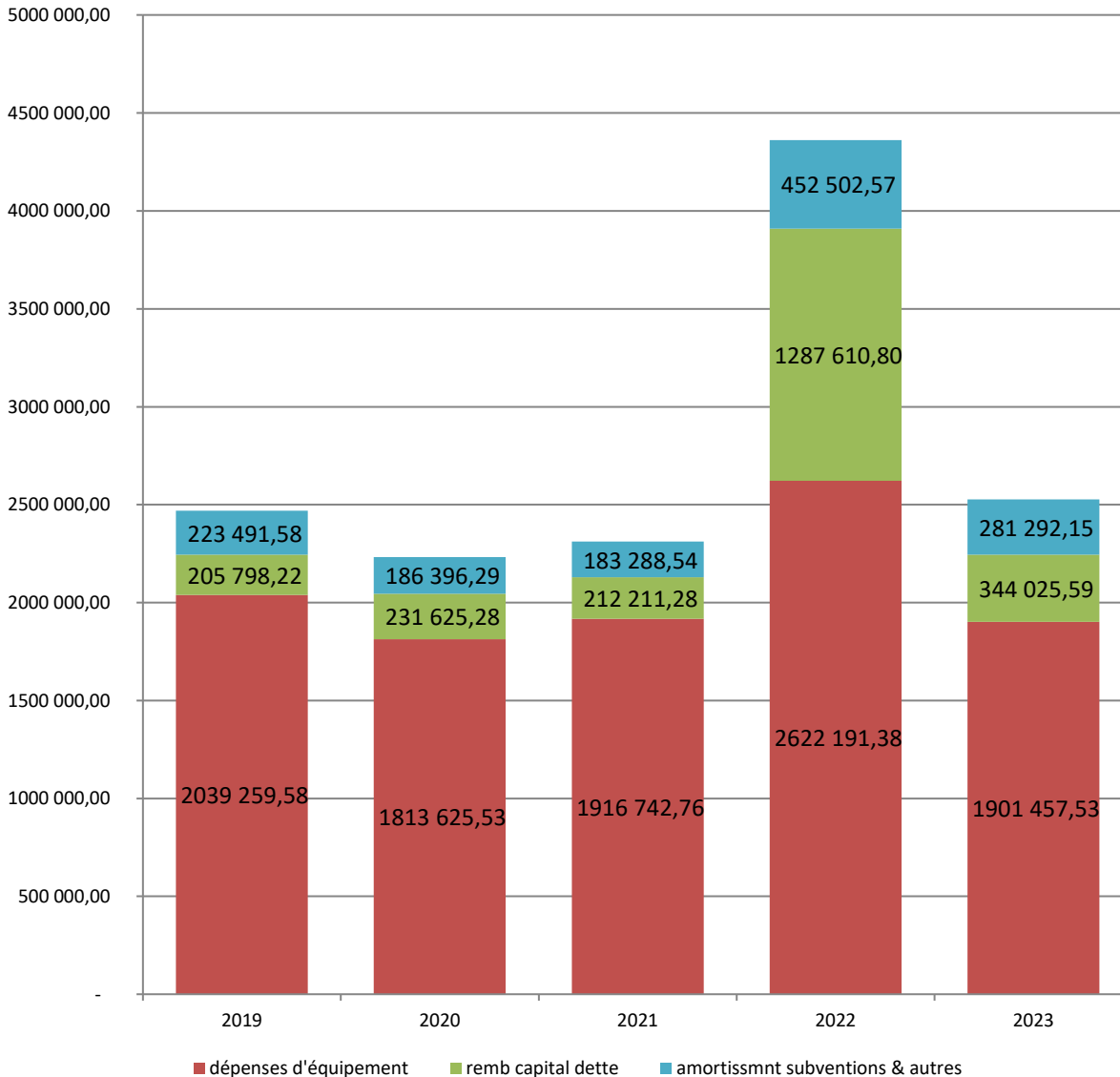
L'augmentation des taux votée en avril 2023, va produire son impact sur l'exercice 2024.

produits fiscaux



Un rythme d'investissement en décline

Les dépenses d'investissement



Conformément aux engagements, le rythme des investissements décroît

En 2023,

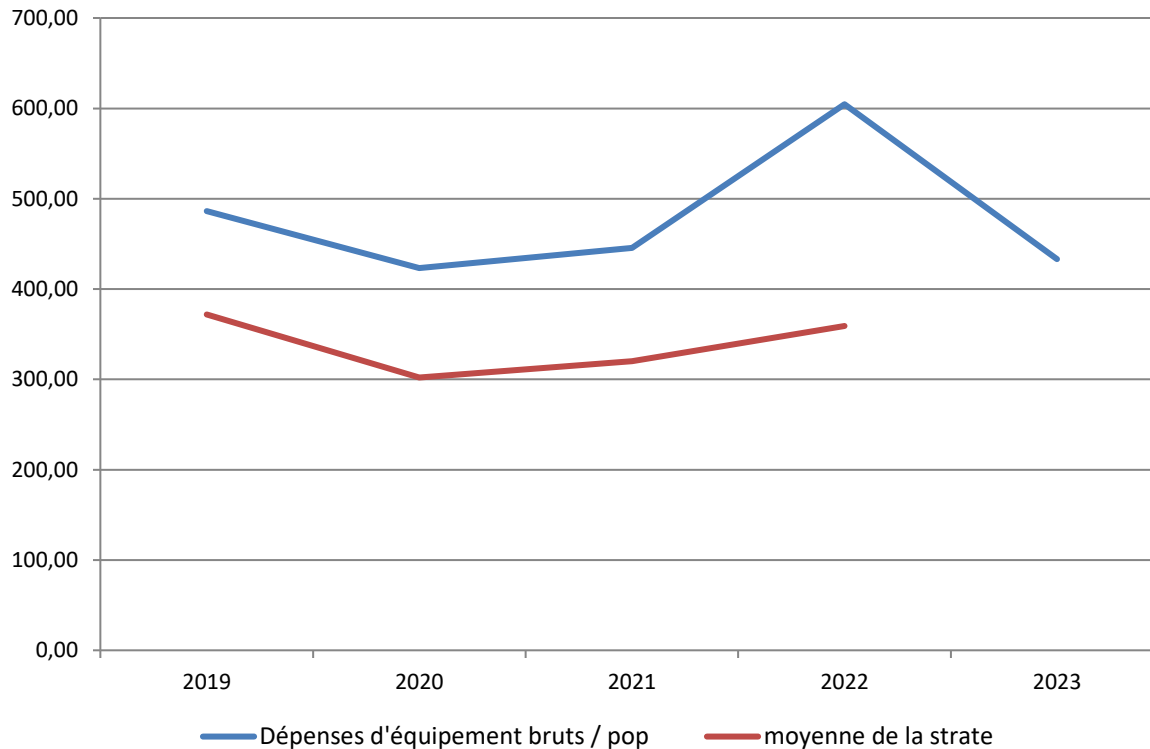
- Fin de l'opération Hôtel de Ville (1,350 M€ HT)
- Fin de l'opération Parc Bert (450 K€ HT)

Le volume des investissements revient à un niveau comparable à celui des années 2020-2021, autour de 1,8/1,9M€.

Cet effort de décroissance va se poursuivre en 2024, et doit permettre à la collectivité de poursuivre la reconstitution de son autofinancement.

Un rythme d'investissement en décline

Les dépenses d'équipement / habitant



RATIOS OBLIGATOIRES

Commune de + 3 500 habitants

2010	413,00
2011	506,00
2012	142,00
2013	681,00
2014	134,04
2015	117,29
2016	31,34
2017	100,34
2018	200,07
2019	486,23
2020	423,15
2021	445,55
2022	604,47
2023	433,33

L'écart diminue entre Saint Donat et les autres communes de sa strate

La commune revient en 2023 proche de la moyenne (2023 NC).

Les prévisions 2024 devraient faire passer le niveau d'investissement par habitant en dessous de la moyenne des communes comparables.

des recettes d'investissement qui suivent les dépenses

Les recettes d'investissement suivent le profil des opérations

Pour soutenir le rythme du programme des projets, les ressources d'investissements sont :

- Toujours très fortes sur les cofinancements
- Sans recours à de nouvelles dettes

En 2024, les ressources seront:

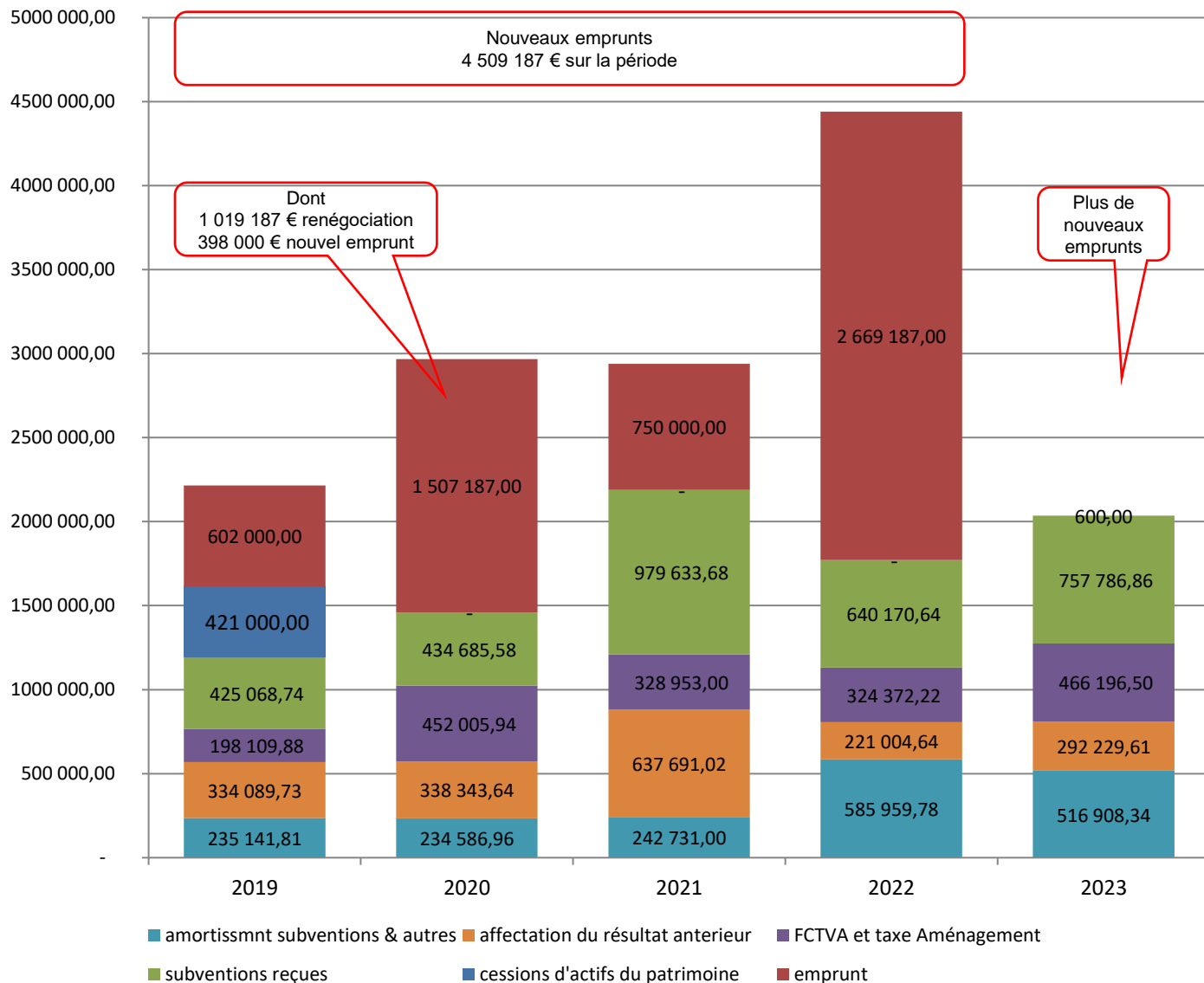
- Toujours les co-financements
- Des cessions de patrimoine (*)
- Le résultat antérieur.

(*) école du Prieuré + ancienne caserne pompiers

Pour mémoire le programme des grosses opérations d'investissement sur 2019-2023:

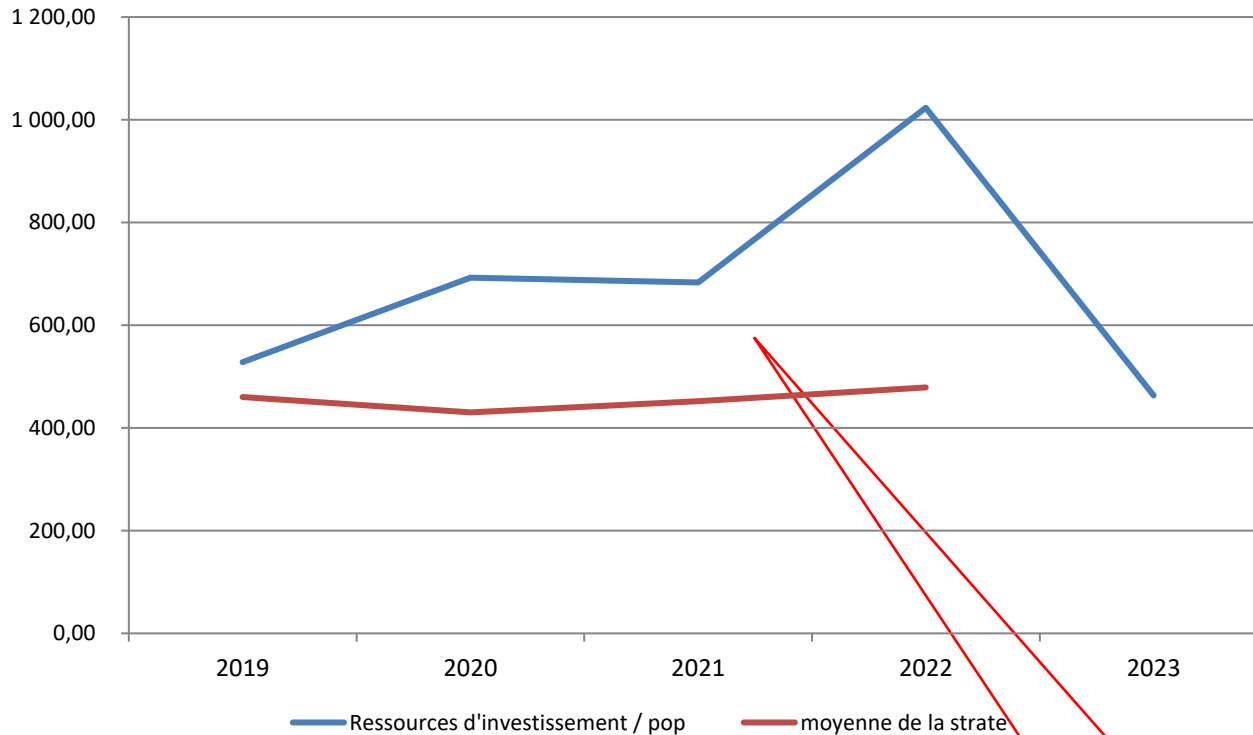
Nouveau bâtiment Aragon	929K€
Voie Douce entrée Ouest	1 300K€
Menuiseries Aragon	194K€
Parc Bert	458K€
Hôtel de Ville	1 350K€
	4 231 K€

Les recettes d'investissement



des recettes d'investissement qui suivent les dépenses

Les ressources d'investissement / habitant



Les ressources d'investissement ont largement dépassé la moyenne de la strate pendant 4 ans

Mais les recettes suivent désormais la décline du programme des investissements.

A l'avenir pour renouer avec des opérations lourdes, sans nouvel emprunt, il faut:

- Reconstituer la capacité d'autofinancement pour amorcer le financement des premiers mois,
- Et recourir toujours à des cofinancements les plus larges possibles.

Entre 2019 et 2022, l'écart à la moyenne a été nourri par:

Le recours à l'emprunt
la consommation de l'autofinancement

Toujours chercher les cofinancements

Un décalage des subventions par rapport aux opérations

On note un décalage net (au moins un exercice) entre les dépenses d'un programme et son cofinancement.

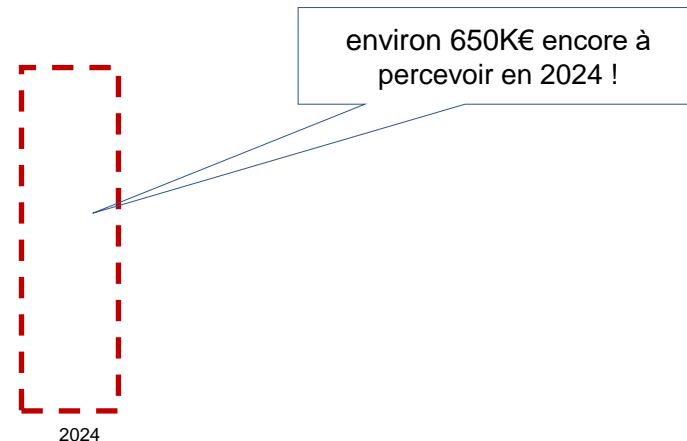
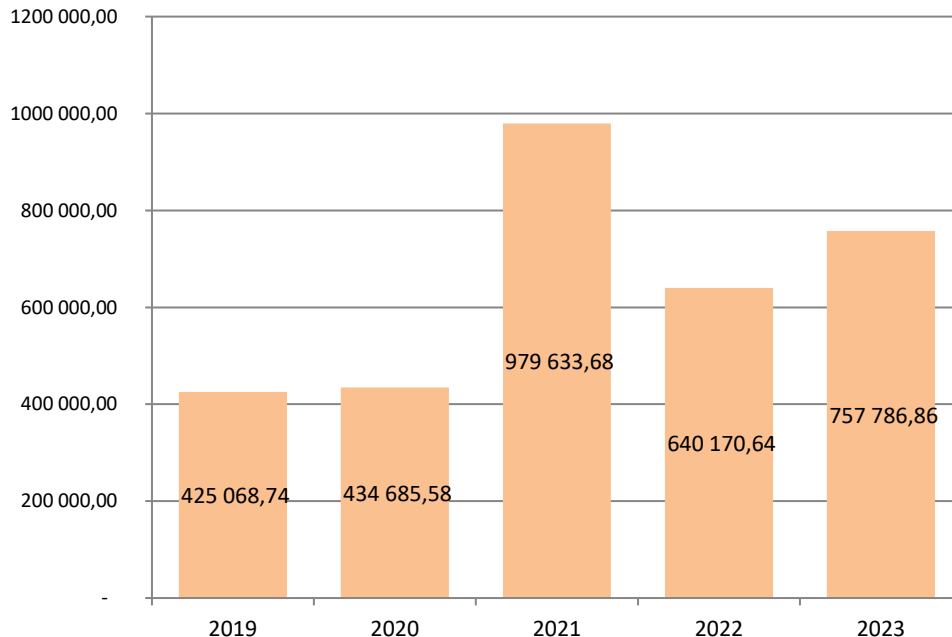
Ce qui nécessite une attention particulière à l'exercice « d'amorçage »: la première année, la commune doit porter seule le financement.

En 2024, encore 650 000 € à percevoir sur un groupe d'opérations terminées et payées, ce qui contribuera à améliorer l'autofinancement.

La proportion des cofinancements sur les grosses opérations:

Opération / coût	subventions	auto financement
Voie Verte 1,3 M€	990 K€ 77%	300 K€ 23%
Menuiseries Aragon 194 K€	137 K€ 71%	57 K€ 29%
Hôtel de Ville 1,350 M€	743 K€ 55%	617 K€ 45%
Parc Bert 460 K€	355 K€ 77,5%	103 K€ 22,5%

Les subventions d'investissement perçues

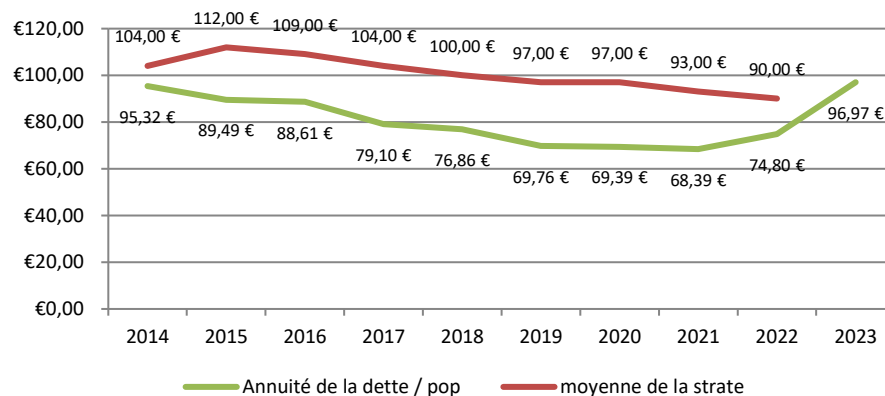


Le plateau la dette jusqu'à la fin du mandat

2023 marque l'entrée sur le « plateau » de l'annuité de la dette. Celle-ci rejoint la moyenne de la strate (NC en 2023) et probablement la dépasse un peu.

Le stock de dette lui, après son plafond au 1^{er} janvier (5 514 422 €) est entré en décroissance tout au long de l'année 2023 (5 170 397 € au 31 décembre).
Fin 2024, il sera de 4 820 228 €.

L'annuité de la dette par habitant



Annuité de la dette budget principal



L'autofinancement s'améliore

Un indicateur majeur à surveiller

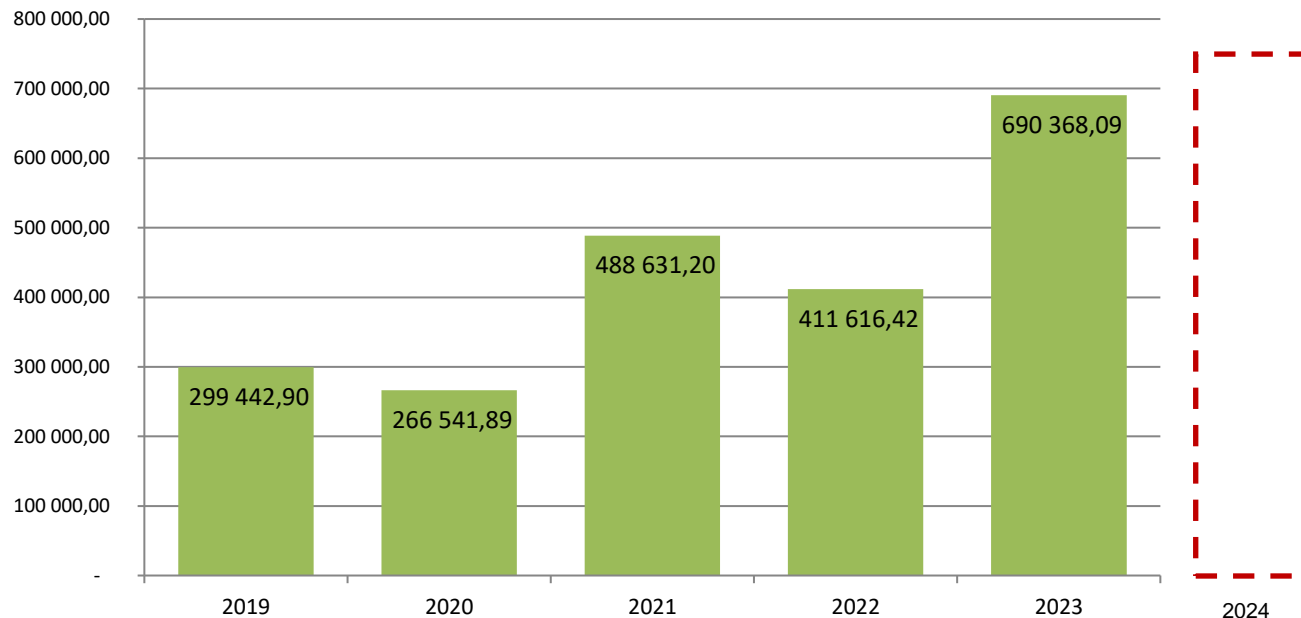
L'épargne de gestion est le premier indicateur d'épargne, elle sert à mesurer la capacité à dégager un solde destiné:

- à l'annuité de la dette
- aux investissements.

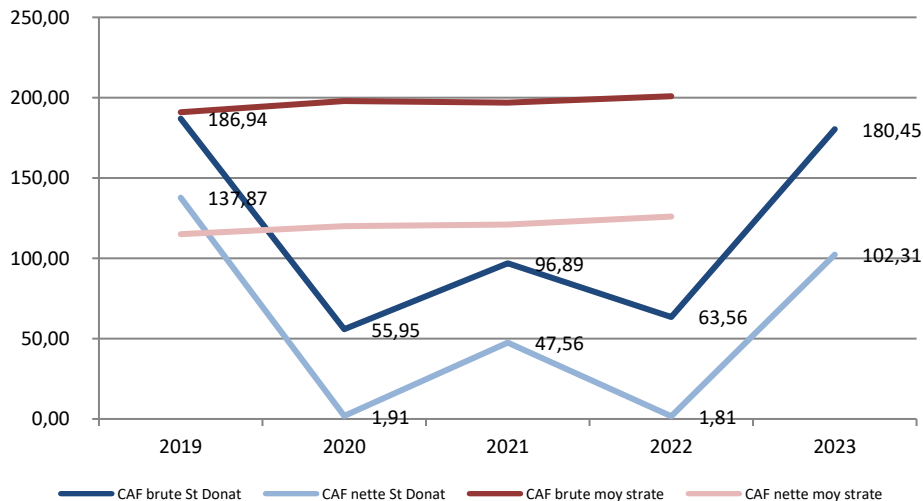
Epargne de gestion =
Recettes de gestion courante
– Dépenses de gestion courante.

Objectif 2024: faire au moins aussi bien que 2023

épargne de gestion



Capacité d'autofinancement / habitant



On note bien le creux de l'autofinancement sur 3 années, qui correspond à l'impact du lourd portefeuille des projets, et à l'absence d'alignement de fiscalité par rapport aux communes comparables.

Dès 2023, un retour sur des valeurs plus proches de la moyenne s'opère.

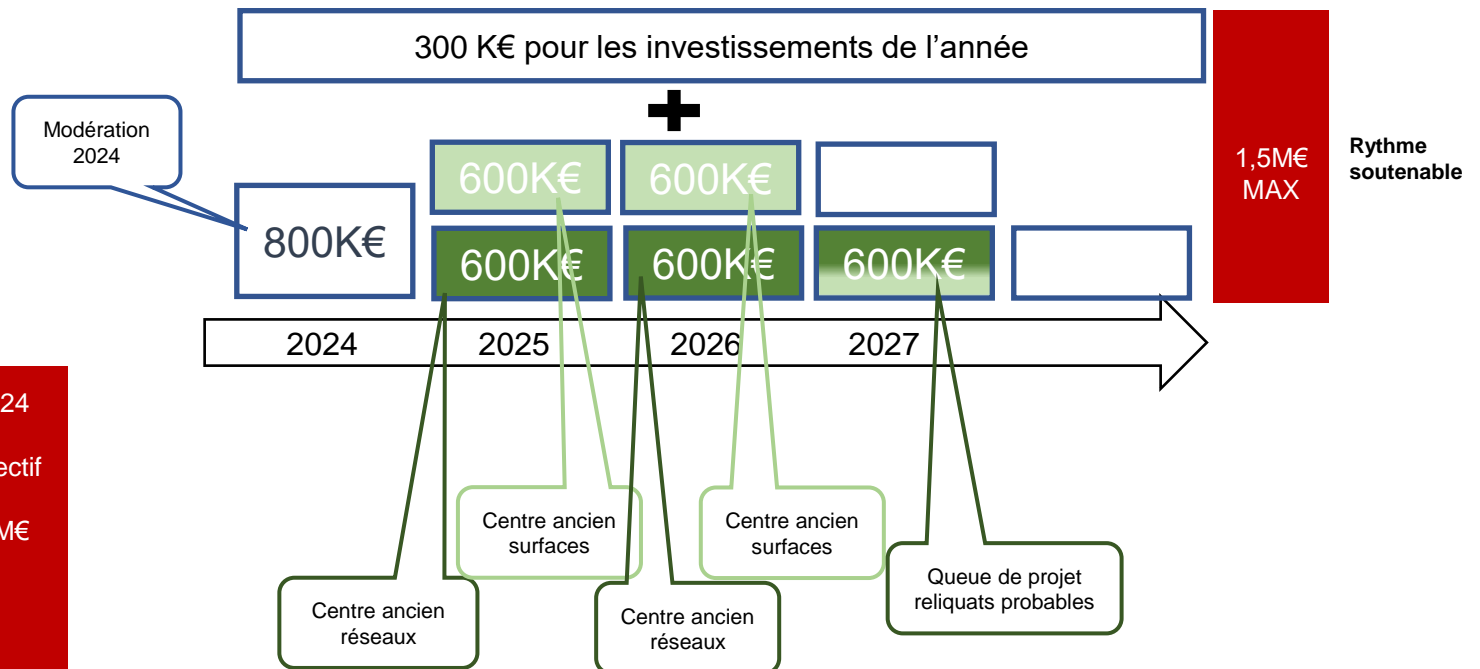
Conclusion sur les orientations nécessaires

L'année 2024 sera marquée par

- Le plein effet de la décision fiscale 2023
- La modération sur les investissements

2024 doit être l'année de la poursuite de l'amélioration du bilan, initiée en 2023.

Avant d'entamer la dernière opération majeure du mandat: réhabilitation du Centre Historique.



Les investissements proposés en 2024

2024 une année de modération qui permet tout de même des opérations:

	HT	TTC
Poche de stationnement Montée de l'église	137,5K€	165K€
Programme voirie (dont route de la Sizeranne)	83,3K€	100K€
Hôtel de Ville (révisions de prix)	83,3K€	100K€
Centre Historique (maîtrise d'œuvre)	92K€	110K€
Pont des Alexis	31,8K€	38K€
Esplanade Chancel-Villard	33,3K€	40K€
Rénovation gymnase Aragon	40K€	48K€
Utilitaire Type Master	23,3K€	28K€
Toitures Palais delphinal	61K€	73K€
Vidéoprotection Parc Bert	9,6K€	11,5K€
Luminaire Noël	8,3K€	10K€
Végétalisation zone halle des sports	8,3K€	10K€
		733 500 €